

LA VIOLENCE

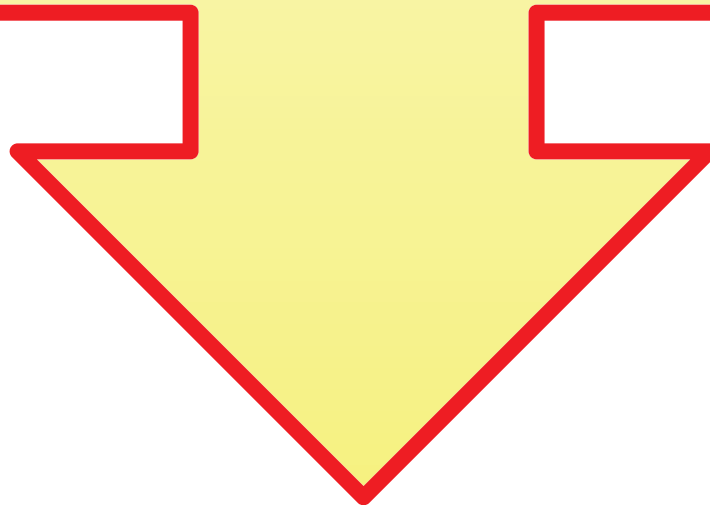
PHYSIQUE

(la violence des coups)

**Il peut s'agir de violences
légères (une bousculade...)
ou de violences beaucoup
plus graves qui causent
des blessures physiques.
Il peut s'agir aussi
d'atteintes sexuelles.**

REACTIONS

DES ELEVES



La violence est inacceptable.

*C'est bien fait
pour toi*

*Arrêter de vous
battre à l'école, vous
venez à l'école pour
apprendre.*

**La violence ne
résout pas les
problèmes.**

*C'est pas bien
d'encourager.*

*Tu profites
de lui*

Bravo !

**COMMENT ON PEUT
PENSER FAIRE DU
MAL À UN AUTRE.**

C'est interdit de se battre quel que soit l'endroit où vous êtes. Vous risquez des blessures, la mort, de gros problèmes.

Si un élève tombe va l'aider au lieu de te moquer.

Tu ne sais pas si tu ne vas pas tomber un jour.

Il a raison de la gifler

Vous pouvez aller en prison à cause de ça.

J'aime les combats

C'est bien de se battre

Ne soyez plus des lâches ; Vous êtes des ados, grandissez un peu dans votre tête.

La maltraitance est
contre la loi
surtout des plus
jeunes que nous.

C'est
Bien !

Il ne faut pas
profiter sur
les plus
petits

Tu n'as pas le droit
de frapper.

Ce n'est pas
bien de se
battre.

Il ne faut pas
être si agressif

Il faut apprendre
à se défendre

On ne se moque
Pas des autres.

TUE LE !.

Je ne suis pas lâche mais
j'aime pas me battre

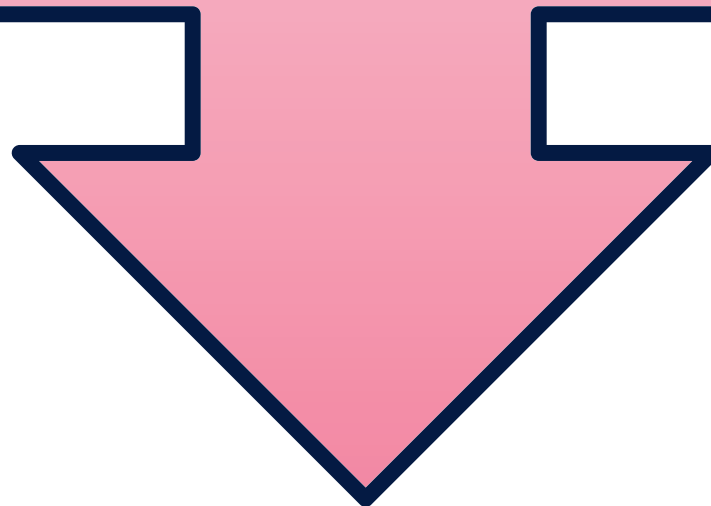
LA VIOLENCE

VERBALE

(la violence des mots)

Quand on se sent humilié par des messages de mépris, d'intimidation ou des menaces d'agression physique. Elle provoque un sentiment de peur et d'insécurité.

REACTIONS DES ELEVES



Il est un minus. Faut
lui foutre des coups.

MENACER QUELQU'UN
C'EST MAL

CELA NE DOIT PAS
ÊTRE FAIT. C'EST
INACCEPTABLE

TU NE VAS JAMAIS AIMER QUAND ON
VA TE FAIRE ÇA

Il ne doit pas
profiter parce que
l'autre est petit

C'est bien.
Vas-y mec !!

Il ne faut jamais
profiter sur les
plus petits que
toi. Apprends à
respecter les
autres.

*Si tu te fais
racketter, parle-en*

**C'EST BON
POUR LUI**

**C'est pas bien de se
faire traiter de
bouboule**

**C'est méchant
de se moquer.
Imaginez-vous
à sa place**

**C'est bien de se
moquer de lui car il est
trop gros**

**Se moquer, c'est de la
discrimination.**

*Il ne faut pas insulter ceux
qui ont des difficultés par
rapport à vous*

LA VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

**Quand on se sent
rejeté, ignoré, humilié,
dévalorisé, rabaisé,
menacé ... par l'attitude
des autres.**

REACTIONS DES ELEVES



C'est pas bien de dire des
choses sur les autres

C'est chouit
Il l'a très bien cherché

**Ne vous moquez pas des
autres car on est tous
égaux, peu importe
notre couleur de peau.**

Stop à la
discrimination

Ce n'est pas la
peine de faire
du mal

Il est en déprime

C'est pas la peine de faire du mal à un plus petit que vous car vous ne savez même pas ce que va devenir votre enfant plus tard.

C'est pas juste

NE VOUS MOQUEZ PAS DES AUTRES

C'est bien de se moquer de lui car à mon avis c'est un con.

*C'est méchant de se moquer.
Imaginez-vous à sa place*

*C'est dur
d'être seul*

LE RACKET

Racketter un élève, c'est obtenir de lui sous la pression et la menace physique et verbale de l'argent ou des objets.

LE HAPPY
SLAPPING

Pratique qui consiste à filmer une scène avec un téléphone portable où un ou plusieurs agresseurs attaquent par surprise une victime, généralement seule. La scène de violences filmée est ensuite diffusée sur Internet. Ces agressions peuvent être extrêmement violentes. Parfois il peut s'agir d'attaques sexuelles voire de viol.

LA VIOLENCE SUR INTERNET (le Cyber Harcèlement)

Quand on reçoit par internet des messages, des images avec des menaces, des insultes ou du chantage.

LE HARCELEMENT

On parle de harcèlement quand la violence physique, verbale ou psychologique est répétée dans le temps. Les élèves harcelés reçoivent des insultes, des menaces, des moqueries parfois ils sont battus, bousculés plusieurs fois par jours.

Que dit la loi ?

LA VIOLENCE PHYSIQUE

La peine peut aller de **1500 à 150 000 € d'amende et de 3 à 10 ans de prison** selon la gravité de l'acte commis.

LES VIOLENCES VERBALES

Les menaces, les injures sont punies par des amendes allant de

38 à 22500 € d'amende et des peines de prison allant jusqu'à 10 mois.

Attention ! Lorsqu'un élève insulte un professeur à l'intérieur ou aux abords de l'établissement scolaire, il risque dix mois de prison et 7500 euros d'amende.

LE RACKET

La peine peut aller jusqu'à
10 ans de prison et 150000 €
d'amende. Quand les violences sont
graves, l'emprisonnement peut aller
jusqu'à 30 ans.

LE CYBER HARCELEMENT

La peine peut aller jusqu'à un an de prison et 15 000 € d'amende

Il faut penser à sauvegarder les messages pour avoir des preuves !

LE HAPPY SLAPPING

Les « trois acteurs » de l'agression peuvent être punis

- ✓ L'agresseur = celui qui a porté les coups
- ✓ Le complice = celui qui a filmé l'agression.
- ✓ Le diffuseur = celui qui a diffusé la vidéo sur Internet.

La peine prévue peut aller jusqu'à 5 ans de prison et 75 000 € d'amende.

**Comment
réagir
si on est
victime ?**

AU COLLEGE

Il ne faut pas avoir peur ou honte d'en parler. Il ne faut pas subir sans rien dire.

- **Confie-toi à un adulte :**
CPE, surveillant, infirmière, assistante sociale, professeur, etc....
- **Le chef d'établissement sera informé. Il prendra des sanctions contre l'agresseur.**

A LA MAISON

- Il faut en parler avec tes parents.
- Tu peux aller à la gendarmerie avec tes parents pour porter plainte
- S'il y a eu une agression physique, il faudra peut-être voir un médecin, pour faire un bilan de santé et constater les blessures.

**Comment
réagir
si on est
témoin ?**

- Si tu es témoin de violences contre un de tes camarades, tu dois en parler.
- N'hésite pas à l'**accompagner** et à l'**aider** dans ses démarches.
- **N'encourage pas les agresseurs** en te réjouissant de ce qu'ils font subir à leurs victimes.

Les victimes de violence peuvent aussi s'adresser directement à des structures où se trouvent des personnes dont c'est le métier.

LES NUMEROS UTILES

Jeunes Violences Ecoute :

0808 807 700 (N° anonyme et gratuit)

SOS violences :

0801 55 55 00

Les Associations d'aides aux victimes :

Gendarmerie de St Laurent 0594-34-10- 54 ou 17

Allô enfance en danger :

119 (N° anonyme et gratuit)

QUAND LA VIOLENCE
CONDUIT AU DRAME

(RETOUR POINTS PRESSE)

Collégienne battue à mort : son agresseur condamné à 5 ans de prison

Publié le 13.02.2013

Le parisien



Le tribunal pour enfants de Béziers a condamné, mercredi matin, Gaëtan 17 ans, à cinq ans de prison dont deux avec sursis. Sa victime, **Carla, 13 ans, était morte sous ses coups en 2011** à Florensac, près de Béziers (Hérault).

Cette peine a été assortie d'une mise à l'épreuve de 2 ans, d'une obligation de soin et de suivi psychologique.

Le 20 juin 2011, **l'adolescent avait frappé à coups de poing la collégienne** qui s'était disputée avec sa soeur. Mercredi, il a été reconnu coupable de violences aggravées ayant donné la **mort**, mais le tribunal n'a pas retenu la préméditation.

Un collégien de la Drôme gravement blessé après une bagarre

Publié le 22/02/2013 Le figaro

Un collégien de 12 ans était **entre la vie et la mort** vendredi soir **après une mauvaise chute due à une bagarre avec un camarade dans la cour de récréation de son collègue** dans la Drôme, selon le parquet, confirmant une information de France Bleu Drôme-Ardèche.

Elève en 5ème au collège public Joseph-Bédier du Grand-Serre, **le garçon a heurté un mur sous le choc du coup de poing de son camarade**, selon le procureur de la République à Valence, Antoine Paganelli. Tombé à terre, il a dit ne pas pouvoir se relever, puis a été pris de vomissements, avant d'être en arrêt cardiaque. Il a été réanimé par le cuisinier du collège, puis hélicoptéré par les pompiers dans un hôpital de Lyon. **Il souffre d'un traumatisme crânien et son pronostic vital est engagé.**

La bagarre s'est produite vers 13H00 dans la cour de récréation du collège de cette commune située à une douzaine de kilomètres de Beaupère, un établissement "champêtre et tranquille", selon le procureur. Les deux enfants impliqués, des enfants sans problèmes, étaient "en très bons rapports" selon le procureur, mais s'étaient "un peu chamaillés ces derniers jours". **La victime avait donné une claque sur la tête de son camarade, avant que ce dernier ne rétorque d'un coup de poing.**

Suicide d'une ado: la mère dénonce un harcèlement au collège

Par LEXPRESS.fr, publié le 05/01/2012

La mère de la jeune fille de 12 ans qui s'est donné la mort lundi soir avec un fusil de chasse près de Lens, dans le Pas-de-Calais, a affirmé mercredi que **sa fille avait commis ce geste car elle était "harcelée" par des camarades au collège**. Jointe au téléphone par l'AFP, la mère de la collégienne a dit attendre de la justice "qu'on reconnaisse que c'est à cause de ça que ma fille s'est donné la mort et que ça ne se reproduise plus. **Qu'une gamine soit tellement harcelée, tellement mise à bout qu'elle en vienne à mettre fin à ses jours**".

La jeune fille a laissé une lettre d'adieu à ses parents où **elle dit ne plus supporter le fait d'être le «souffre-douleur» de ses camarades**.

"Il y a des gamins qui l'ont traînée par terre, ils lui ont craché au visage, ils la bousculaient dans les escaliers, lui tiraient sa chaise à la cantine. Il y a eu énormément de choses", a affirmé la mère de la collégienne, affirmant avoir produit un certificat médical daté du 8 novembre mettant en évidence des traces dans le dos.

La mère de famille a déclaré vouloir lancer un "appel pour que les enfants qui ont eu ce problème-là en parlent, n'aient pas peur d'en parler".